

FELIBRIGE

FOUNDA EN 1854 PÈR FREDERI MISTRAL

Monsieur ou Madame le Sénateur
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Aix-en-Provence, le 26 février 2010

Monsieur ou Madame le Sénateur,

Il y a aujourd'hui en Provence un débat qui agite certains esprits, celui de la langue de notre région. Nous tenons à vous apporter notre point de vue clairement, sans détours.

En Provence, on parle provençal, c'est une évidence ...! Mais au-delà de cette affirmation nous tenons à dire que le provençal est l'expression de la langue d'oc en Provence.

Le provençal, Mistral disait de lui que c'est un dialecte, aujourd'hui nous préférons le terme variante, ou variété. Ceci ne veut pas dire que le provençal est un dérivé, ou un subalterne de la langue d'oc, mais qu'il en est l'expression pleine et entière sur le territoire provençal.

Certains prétendent que le provençal est une langue, distincte, différente d'un soi-disant occitan de référence (terme que le Félibrige n'emploie pas !), c'est une grossière erreur ; d'une part ça n'a pas de sens de vouloir opposer le provençal à une langue standard qui n'existe pas, d'autre part on ne peut pas séparer le provençal des autres variétés de la langue d'oc : languedocien, gascon, auvergnat, limousin, dauphinois ou encore, périgourdin, béarnais, rouergat ; toutes ces variétés sont l'expression d'une même langue, chacune sur son territoire. Langue provençale, langue béarnaise, langue auvergnate, langue gavotte, langue nissarde, langue sétoise ou langue arlésienne sont toutes l'exact synonyme de langue d'oc.

Tous les parlers d'oc sont la langue d'oc.

Il convient de rappeler que cette revendication de partition de la langue provençale est contraire à la pensée du Maître de la Renaissance provençale, Frédéric Mistral, fondateur du Félibrige, pour qui (et donc pour notre mouvement) il n'y a qu'une langue d'oc, de Nice à Bordeaux, de Montpellier à Limoges, de Clermont-Ferrand à Bayonne ...

Nous ne pouvons que désavouer ceux qui prétendent que le provençal n'est pas l'expression de la langue d'oc dans notre région ou que la langue d'oc ne s'exprime pas en Provence sous le vocable de langue provençale, ceux qui entendent se démarquer, s'éloigner des idées exprimées par Frédéric Mistral, ceux qui proclament que Mistral s'est souvent trompé. Toutefois, si c'est leur droit, c'est aussi une lourde responsabilité qui ne peut être partagée qu'après une consciencieuse réflexion car, les graves conséquences qui en résulteraient mettraient en péril le glorieux héritage mistralien.

Mais au fait, lorsqu'on parle de « langue provençale », de quoi s'agit-il ? De la langue parlée à Draguignan, à Gap, à Carpentras, à Marseille, à Arles ?

On vous a peut-être donné un document sur le sujet « les langues d'oc » ; vous pouvez y remarquer combien l'échelle de la carte qui les représente, est petite ? Il est bien difficile de savoir où commence l'une, où se trouve la limite d'une autre ?

Comment définit-on la limite d'une langue ? Alors que vous savez bien, que d'un « pays » à l'autre, d'un village à l'autre quelquefois, on dit « *oh, mais là-bas, ils ne parlent pas bien comme nous !* ». S'il y a des langues d'oc, pourquoi ni aurait-il pas « les langues provençales », et on distinguerait alors les langues de Draguignan, de Gap, de Carpentras, de Toulon, de Forcalquier, d'Avignon ... ?

A cette remarque, certains disent « le provençal est une langue polynomique », c'est à dire : *un ensemble de variétés linguistiques présentant certaines différences typologiques (sur le plan de la phonétique, de la morphologie ou de la syntaxe) mais considéré par ses locuteurs comme dotées d'une forte unité ...*

À ce compte-là, pourquoi ne dirait-on pas que la langue d'oc est une langue polynomique ? Rien ne l'empêche, sinon pour certains le souhait d'un repli identitaire sur une petite région dont ils se disent les seuls défenseurs autorisés avec une volonté d'exclusion des autres.

Le Félibrige est soucieux de respect et de tolérance, partisan de la diversité, linguistique bien sûr, mais aussi dans les domaines de la culture, de la société, voire de la biologie ...

Nous avons à notre disposition un document qui montre à la fois l'unité et la très riche diversité de la langue d'oc, c'est le dictionnaire de la langue d'oc « lou Tresor dóu Felibrige », il a été écrit par Frédéric Mistral, prix Nobel de littérature, vous l'avez très certainement chez vous. Au format 18 x 24 cm. ou 24 x 32 cm. suivant les éditions, il compte 2 300 pages et comprend environ 80 000 « entrées » (nous les avons comptées au moyen de statistiques), chaque entrée comprend plusieurs, quelquefois une douzaine, de variantes représentant les différents parlers de « la langue d'oc moderne » comme la qualifie Mistral lui-même en tête de son dictionnaire.

D'ailleurs, ce dictionnaire monumental a été un des éléments déterminants pour lui attribuer le prix Nobel ; Carl-David af Wirsén dans son discours de réception lors de la remise du prix Nobel à Mistral a dit : « *Dans son grand dictionnaire néo-provençal, Tresor dóu Felibrige* », œuvre géante à laquelle il a travaillé plus de vingt ans, Mistral a enregistré le trésor des patois (sic !) provençaux et élevé à la lengo d'O un monument impérissable »

Certains prétendent que Mistral n'était pas un linguiste, un spécialiste en la matière ...

De qui se moque-t-on avec de pareilles assertions ? Faudrait-il traiter Mistral de dilettante, de petit amateur de village, lui qui a consacré plus de vingt ans de sa vie à écrire son dictionnaire, à codifier notre langue, qui pour cela a écrit des milliers de lettres et effectué de très nombreuses enquêtes de terrain.

Et si Mistral n'était pas un linguiste, pourquoi ceux qui affirment cela emploient-ils l'orthographe qu'il a mis au point, qu'il a codifié ?

À ce sujet, celui de l'orthographe, de la « graphie », soyez assuré que le Félibrige est indéfectiblement attaché à celle définie, codifiée, normalisée, par Frédéric Mistral et les premiers félibres.

Mais pour revenir au Provençal qu'il est difficile de délimiter, il existe un ouvrage monumental intitulé « Atlas linguistique de Provence », ouvrage en trois volumes au format 32 x 46 cm. comprenant en tout 1100 pages. Il donne l'essentiel des différences de parlers, de prononciation, de vocabulaire, d'expressions, pour le territoire provençal au sens le plus large du terme. Cet Atlas a été établi sous la direction d'un éminent professeur de linguistique, M. Jean-Claude Bouvier, professeur émérite de l'Université de Provence (il a travaillé avec Mme Claude Martel pour cet énorme travail). N'hésitez pas à lui demander son avis sur l'appellation de la langue parlée en Provence

Sans préjuger de sa réponse, nous pensons qu'il est parfaitement qualifié pour apporter un avis raisonnable sur la question de la langue de notre pays.

Certains disent qu'il faut défendre « la langue provençale mistralienne », sur le plan linguistique ceci ne veut rien dire. Sur le plan de l'écriture d'ouvrages, on pourrait dire que c'est « un style », comme il existe une langue cornélienne ou hugolienne.

Après cet exposé, nous tenons à vous affirmer que le Félibrige souhaite qu'une loi soit rédigée en faveur des langues régionales en général, de notre langue d'oc en particulier. Cette loi ne doit pas être une loi « *a minima* », mais une loi qui prenne pleinement en compte ce qui a été inscrit dans la Constitution « *les langues régionales font partie du patrimoine de la France* ».

On doit clairement définir les droits pour ces langues, clairement définir les moyens mis à disposition de ce Patrimoine pour en assurer sa préservation et sa transmission. Il faut se montrer extrêmement soucieux de leur rôle social, économique, des liens qu'elles permettent avec les autres langues d'Europe ... et du monde ; pensons, entre autres, à l'importance de notre langue d'oc (sa forme provençale en particulier) pour ses avantages dans l'intercompréhension avec les autres langues latines, en Europe et avec toute l'Amérique latine.


Le Félibrige est un mouvement ouvert, large d'esprit, attaché aux différences. Ses adhérents se répartissent dans tous les pays d'oc, sur une trentaine de départements du sud de la France, mais aussi en région parisienne. Lorsqu'ils se rencontrent, ils s'expriment chacun dans leur parler et se comprennent sans difficulté, ils se rendent compte rapidement au fil d'une conversation qu'ils parlent la même langue, ils n'ont pas besoin d'interprète ... ! Au nom de quel repli voudrait-on nous empêcher de penser que nous parlons la même langue ?

Le Félibrige doyen des mouvements régionalistes, héritiers et garant de l'œuvre et des idées exprimées par le Maître de Maillane, agit dans ses pas depuis 156 ans pour la défense et la promotion de LA langue d'oc dans toutes ses variétés.

Les quatorze *Capoulié* qui lui ont succédé à la tête du Félibrige s'inscrivent dans ce sage raisonnement, dans cette flagrante réalité en usage depuis les troubadours, dans cette démarche ancestrale de transmission, d'humanisme et de respect.

Madame, Monsieur notre exposé était sans doute un peu long, mais nous tenions à vous exposer la position du Félibrige en ce qui concerne notre langue que nous nous attachons à conserver mais surtout à transmettre. Nous tenons à votre disposition tous les documents que vous souhaitez pour éclairer tel ou tel point évoqués dans nos propos, n'hésitez pas à nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous les communiquerons ou même que nous vous rencontrerons.

Veillez agréer, Monsieur ou Madame le Sénateur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Jacques MOUTTET
Capoulié dón Felibrige

De concert avec
M. le Majoral Jean-Marc COURBET
Baile du Félibrige
et
M. le Majoral Michel BENEDETTO
Syndic de la Maintenance de Provence du Félibrige